

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 28 MARS 2025

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28 mai 2020 visée en Préfecture le 03 juin 2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de Monsieur MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02 juin 2020 ;
- Vu l'article R.2194 -1 du Code de la Commande Publique, autorisant la modification des marchés en cours d'exécution ;
- Vu l'article 18 - « Clause de réexamen » du Cahier des Clauses Administratives Particulières du marché ;
- Vu le marché n° 2024240138 pour la construction d'un gymnase multisports - quartier de Fontreyne pour le lot n° 7 : revêtements de sols durs et souples notifié le 22 mai 2024 avec la société SAS 2SRI (83330 LE BEAUSSET) pour un montant de 148 591,40 €uros H.T. et pour une durée de 13 mois (représentant le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations) ;
- Vu l'avenant n° 1 du 11 juillet 2024 portant sur une mise en conformité de l'article 5.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières et avec le Cahier des Clauses Techniques Particulières « Organisation des travaux et installations de chantier (article 3.4 compte prorata) - L'article 5.3 - répartition des dépenses communes du Cahier des Clauses Administratives Particulières est modifié comme suit : « Conformément à l'article 3.4 du C.C.T.P. lot 0 - prescriptions générales, un compte prorata sera établi par le titulaire du lot 2 » ;
- Considérant la demande de finition du dallage à l'hélicoptère à béton, telle que prévu au lot n° 1 : gros œuvre, il s'avère qu'il n'est plus nécessaire de réaliser la chape initialement prévue sur ce lot ;
- Considérant le devis du 11 mars 2025 proposé par la société 2SRI pour modifier les prestations comportant une moins value afin de supprimer la chape sous le sol sportif dans la salle omnisports soit - 33 031,50 €uros H.T. et de rajouter la fourniture et la pose de faïence toutes hauteur dans les locaux de douche soit 2,5 ml, donc 0,5 ml de plus que prévu sur le marché initial, pour un montant de 1 221,60 €uros H.T. ;
- Considérant la nécessité de conclure un avenant n° 2 pour ces modifications.

DÉCIDONS

Article 1 :

Il est conclu un avenant n°2 au marché n° 2024240138 pour la construction d'un gymnase multisports sur le quartier de Fontreyne - Lot n° 7 : revêtements de sols durs et souples conclu avec la société 2SRI (83330 LE BEAUSSET).

Article 2 :

Incidence financière de l'avenant :

Montant initial du marché H.T.	148 591,40 €uros
Montant total des prestations en moins-values H.T.	-33 031,50 €uros
Montant total des prestations supplémentaires en H.T.	+ 1 221,60 €uros
Montant total de la modification en H.T.	-31 809,90 €uros
Nouveau montant total du marché H.T.	116 781,50 €uros
Montant de la T.V.A. :	23 356,30 €uros
Nouveau montant total du marché en T.T.C.	140 137,80 €uros

Soit une modification de : - 21,41 %

Le reste sans changement.

Article 3 :

Monsieur Le Directeur Général des Services Techniques et Monsieur le Directeur des bâtiments sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 28 MARS 2025

Le Maire-Adjoint

Transmis en Préfecture le : 31 mars 2025
Publié ou notifié le : 31 mars 2025


Vincent MEDILI



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2025_03_177
Objet :	Marché n° 2024240138 - Construction d'un gymnase multisports - Quartier de Fontreyne - Lot n° 7 : revêtements de sols durs et souples - Titulaire : 2SRI - Avenant n° 2
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20250328-D2025_03_177-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20250328-D2025_03_177-AI-1-1_0.xml	text/xml	993 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_16402.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20250328-D2025_03_177-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	60 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	31 mars 2025 à 08h19min53s	Dépôt initial
En attente de transmission	31 mars 2025 à 08h19min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	31 mars 2025 à 08h19min54s	Transmis au MI
Acquittement reçu	31 mars 2025 à 08h20min04s	Reçu par le MI le 2025-03-31